

Découvrez les coûts – Édition Défense

Résumé exécutif

Le rapport, Découvrez les coûts, a été produit par l'Union des employés de la Défense nationale et l'Alliance de la Fonction publique du Canada en 2020. Ce rapport examine les questions d'optimisation des ressources obtenues grâce à la « sous-traitance » du travail fédéral au secteur privé. En utilisant l'exemple des services de nettoyage sous-traités sur les bases militaires à travers le pays, le rapport soulève des questions de transparence, de responsabilité, d'assurance de la qualité et de surveillance de la sous-traitance en cours, et présente des preuves que l'externalisation croissante des opérations et du maintien en puissance des Forces armées Canadiennes du Canada coûtent plus cher au ministère de la Défense nationale tout en produisant des résultats inférieurs aux normes.

Depuis la publication de ce rapport, le syndicat continue de découvrir des cas où le recours à des sous-traitants a entraîné des risques pour la santé et la sécurité des employés, des risques pour la sécurité nationale, un gaspillage financier important équivalant à une mauvaise gestion des fonds publics, ainsi que des violations juridiques et éthiques.

Quelques exemples, en bref, incluent : l'utilisation de soudure au plomb toxique dans la tuyauterie d'eau d'un bâtiment nouvellement construit, les coupes dangereuses et le manque simultané de contrôle de qualité dans les travaux électriques à haute tension mettant des vies en danger, l'abandon total par un entrepreneur d'une opération d'un contrat de nettoyage, des entrepreneurs sont embauchés pour effectuer des travaux de haute sécurité pour lesquels ils ne sont pas qualifiés, ce qui entraîne un risque pour la sécurité nationale, les entrepreneurs sont autorisés à définir l'ampleur et la portée des projets dont ils tirent profit, et l'absence constante d'analyse de rentabilisation et d'analyse de l'optimisation des ressources pour justifier la sous-traitance des emplois dans la fonction publique.

Le budget fédéral de 2024 (p. 349) présente de nouveaux engagements visant à renforcer l'intégrité dans la fonction publique, qui, s'ils sont respectés, se traduiront par un renforcement significatif des exigences de transparence et de responsabilisation dans les processus d'approvisionnement contractuels du MDN.

Ces nouveaux engagements sont les suivants :

- Publier des directives d'approvisionnement mises à jour à l'intention des gestionnaires afin de renforcer l'utilisation prudente des fonds publics, y compris l'examen des stratégies de ressources humaines et de dotation en personnel avant d'acquérir des services professionnels, des critères d'évaluation stricts lors de la sélection d'un fournisseur, des protocoles de diligence raisonnable clairs pour garantir l'absence de conflit d'intérêts et assurer toutes les obligations contractuelles sont respectées par les fournisseurs tiers ;
- Des audits à l'échelle gouvernementale pour garantir que la gouvernance, la prise de décision et les contrôles associés aux contrats de services professionnels, y compris en informatique, respectent les normes éthiques les plus élevées, avec des résultats d'audit attendus d'ici décembre 2024 ;

- Un nouveau processus de gestion des risques et de conformité pour garantir que les tendances, les risques et le rendement ministériel à l'échelle du gouvernement répondent aux normes les plus élevées et prennent des mesures correctives si nécessaire, dès que possible ;
- Des lignes directrices renforcées en matière de responsabilisation pour les gestionnaires lors de l'acquisition de services professionnels, y compris une validation solide selon laquelle un entrepreneur potentiel constitue l'approche optimale pour répondre aux exigences opérationnelles ; et,
- Un engagement à publier des informations contractuelles plus détaillées sur le portail « Open Data » d'une manière claire, précise et plus conviviale.

Des ajustements au processus d'approvisionnement contractuel du MDN sont nécessaires afin de s'aligner sur les engagements fédéraux ci-dessus, et les modifications requises auront une incidence sur les contrats FM existants et prévus. Il est impératif que la direction se familiarise avec ses obligations en matière de pratiques de passation de marchés, en particulier compte tenu des risques sérieux que présentent certaines pratiques de sous-traitance existantes.

Le syndicat continue de travailler avec la direction, les élus et leurs homologues syndicaux pour améliorer les processus entourant l'attribution et la surveillance des contrats fédéraux. À cette fin, nous croyons qu'une communication plus proactive et transparente avec la direction concernant spécifiquement la question de la sous-traitance est nécessaire pour aborder les risques, les lacunes en matière de surveillance et pour travailler à remédier aux situations en cours. La position de l'UEDN reste la même : les services publics devraient être fournis par des fonctionnaires et les travaux ne devraient être sous-traités que dans des situations spécifiques où une justification documentée est fournie. Les déclarations officielles de la haute direction du Ministère ont fait écho à cette idée, mais nous n'avons pas encore vu ces déclarations reflétées dans les politiques et pratiques du Ministère.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez contacter l'agente des projets spéciaux, privatisation et sous-traitance de l'UEDN :

Elanor Sherlock
UNDE National Office / Bureau national UEDN
(613) 594-4505 x29
SHERLOE@UNDE.ORG